

CPPJ
Commission Paritaire
des Parcs et Jardins
Genève

Jardin Suisse gge | Département général de l'Entreprise de l'Éclairage et des parcs publics
Genève



HORAIRE TYPE 2019

Horaire	Jours	Heures/semaine	Heures/jour	Heures totales
du 1er janvier au 15 février 2019 : de 8h00 à 12.00 et de 13.00 à 16.30	30	37.5 h	7.50	225
• 1 ^{er} janvier (mardi) - jour férié	2		8.50	17
• 2 janvier (mercredi) - jour férié				
• Jeudi 3 janvier - vacances	1		8.50	8.50
• vendredi 4 janvier 2019: jour compensé	1		0	0
du 18 février au 1er mars 2019 : de 7.30 à 12.00 et de 13.00 à 17.00	10	42.5 h	8.50	85
du 4 mars au 4 octobre 2019 : de 7.00 à 12.00 et de 13.00 à 17.00	131	45 h	9.00	1179
• 19 avril - Vendredi Saint (vendredi) - jour férié				
• 22 avril - Pâques (lundi) - jour férié				
• 30 mai - Ascension (jeudi) - jour férié				
• 10 juin - Pentecôte (lundi) - jour férié	21		8.50	178.5
• 1 ^{er} août - Fête nationale (jeudi) - jour férié				
• 5 septembre - Jeune Genevois (jeudi) - jour férié				
• Vacances d'été 2019 (15 jours)				
• 1 ^{er} mai - Jour chômé (mardi)	1		0	0
• 31 mai - Pont de l'Ascension (vendredi)	2		0	0
• 6 septembre - Pont du Jeune Genevois (vendredi)				
du 7 octobre au 20 décembre 2019 : de 7.30 à 12.00 et de 13.00 à 17.00	54	42.50	8.50	459
• 20 décembre : fermeture des chantiers à 15 : 30	1		7.00	7
• 23, 24, 26 et 27 décembre - vacances	4		8.50	34
• 25 décembre - Noël (mercredi) - jour férié	2		8.50	17
• 31 décembre - Nouvel an (mardi) - jour férié				
• Lundi 30 décembre 2019 - jour compensé	1			0
TOTAUX ANNUELS	261			2'210.00

FERMETURE DES CHANTIERS LE 20 décembre 2019 à 15h30

Les heures qui seraient travaillées lors des ponts de l'Ascension et du Jeune genevois doivent être payées à 125%.

Pour UNIA

Pour le SIT

Pour SYNA

Pour Jardin Suisse - Genève

Pour le GGE

D. DEILLON

C. LAYAT

P. LEITE

R. ANGELOZZI

P. RUPF

Adopté, le 18.12. 2018